



FONDS GABONAIS
D'INVESTISSEMENTS
STRATEGIQUES

TERMES DE RÉFÉRENCES

Recrutement d'un consultant
**pour l'élaboration de la stratégie
de décarbonisation de notre
portefeuille d'actifs**

Libreville, le 01 novembre 2021

#AOFGIS-011121-B

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	3
II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION	4
Objet de la présente consultation	4
Les livrables attendus de la société recrutée	5
Lieu de la mission	5
Durée de la Mission	5
III. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU SOUMISSIONNAIRE ET DES INTERVENANTS	6
La société soumissionnaire	6
Le profil de l'équipe mission	6
Profil des intervenants	7
IV. METHODOLOGIE	8
V. PREPARATION ET PRESENTATION DES CONDITIONS DE LA SOUMISSION	8
Préparation de la soumission	8
Les conditions de la soumission	9
Validité des offres	9
Délai et lieu de dépôt des offres	9
VI. MODALITES DE SELECTION	10
Suivi et coordination	10
Sélection	10
VII. CONFIDENTIALITE	11
ANNEXE : PORTEFEUILLE D'ACTIFS À ÉVALUER	12

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Institué en 2012, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), gestionnaire exclusif du Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) et des participations de l'Etat Gabonais (PEG), a pour mission d'investir pour la concrétisation d'une prospérité partagée au Gabon.

Le FGIS agit en fonds de développement dédié au financement de la mise en œuvre des priorités gouvernementales. Il implémente les objectifs qui lui sont assignés, mouvemente le Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) dans la limite des dispositions de la loi, gère le patrimoine généré par son activité ainsi que les participations de l'Etat non expressément attribuées à une autre structure déléguée.

Son plan stratégique 2020-2025, en phase avec les orientations stratégiques du pays déclinées dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) ambitionne de positionner le FGIS comme le catalyseur d'une transformation de l'économie gabonaise.

Depuis peu, le FGIS appuie ainsi le gouvernement dans ses engagements internationaux en matière climatique avec une ambitieuse contribution nationale de 50%. En effet, le processus de construction d'une économie verte, dans lequel s'est engagé le pays, s'articule à deux niveaux : la valorisation du potentiel carbone de la forêt gabonaise et la transition énergétique.

Le FGIS s'est donc assigné à respecter les directives gouvernementales visant la neutralité carbone. Le Fonds a notamment pris la résolution d'être un investisseur responsable et durablement engagé pour l'environnement. La décarbonisation du portefeuille du FGIS, qui s'inscrit dans cette approche, consistera notamment à :

- I. Mesurer l'empreinte carbone du portefeuille FSRG, dans un premier temps, en calculant les émissions de CO₂ générées par les activités des sociétés dans lesquelles le FGIS investit ;**
- II. Définir une stratégie visant à réduire l'exposition du FGIS dans les sociétés à fort impact carbone ;**
- III. Renforcer l'exposition du FGIS dans les sociétés qui apportent des solutions à la transition énergétique.**

C'est dans ce cadre que le FGIS souhaite faire appel à un consultant pour l'accompagner dans l'élaboration de la stratégie de décarbonisation de son portefeuille.

La présente mission pourrait être étendue à sa fin par une évaluation de l'empreinte carbone du Portefeuille de l'Etat Gabonais (PEG).

II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

OBJET DE LA PRÉSENTE CONSULTATION

Le FGIS est aujourd'hui dans une nouvelle dynamique de recherche de solutions permettant de réduire le risque carbone de son portefeuille. Son objectif est de limiter son exposition aux sociétés ou aux secteurs les plus polluants et de surpondérer, à l'inverse, les secteurs supposés les moins émissifs.

La présente consultation a pour objet de sélectionner le consultant qui aura la charge de mesurer l'empreinte carbone du portefeuille FSRG et d'élaborer la stratégie de décarbonisation du portefeuille du FGIS. Dans une logique de co-construction avec les équipes du FGIS, le consultant aura pour mission de :

- RÉALISER UN DIAGNOSTIC GLOBAL DU PORTEFEUILLE :

- ✓ Définir une méthodologie d'évaluation de l'impact carbone du portefeuille ;
- ✓ Mesurer l'empreinte carbone des différents titres du portefeuille ;
- ✓ Réaliser un benchmark des meilleures pratiques en matière de décarbonisation ;

- ELABORER LA STRATÉGIE DE DÉCARBONISATION 2022-2030 DU FGIS :

- ✓ Définir le positionnement du FGIS en termes de décarbonisation de son portefeuille (ambition, objectifs visés, moyens, ...) ;
- ✓ Identifier pour le FGIS, les opportunités d'investissements « bas carbone » à l'horizon 2030 ;
- ✓ Définir des orientations stratégiques et un plan d'actions opérationnel ambitieux aligné avec l'ambition bas carbone du FGIS dans ses différents secteurs d'activités ;
- ✓ Définir les indicateurs de mesure de la performance carbone du portefeuille actuelle et futur du FGIS ;
- ✓ Cartographier les principaux risques qui peuvent découler de la transition vers une économie faible en carbone et identifier les actions de mitigations de ces risques ;
- ✓ Elaborer la feuille de route sur la période 2022-2030 ;
- ✓ Mesurer l'impact de la nouvelle stratégie bas carbone sur l'économie gabonaise en termes de valeur ajoutée, de création d'emplois et potentiellement de point PIB ;
- ✓ Définir le dispositif de pilotage et les outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie et de coordination/partenariat avec d'autres acteurs.

Le rapport provisoire, une fois élaboré, fera l'objet d'un atelier de validation, qui regroupera, l'ensemble des acteurs clés du secteur et des représentant du FGIS.

La stratégie de décarbonisation du portefeuille devra permettre au FGIS de :

- Orienter ses investissements vers les entreprises les plus vertueuses dans leurs efforts de réduction d'émissions de CO₂ ;
- Avoir une bonne compréhension des trajectoires sectorielles de décarbonisation afin d'anticiper les risques de transition associés ;
- Renforcer ses compétences sur les questions de transition bas carbone ;
- Sensibiliser et Mobiliser ses équipes sur l'amélioration de la performance carbone de son portefeuille (formation, identification des critères bas Carbone à intégrer dans les futures décisions d'investissements...)
- Identifier les potentiels partenaires financiers et techniques adoptant cette logique bas carbone ;
- Accroître son potentiel de mobilisation de ressources financières « vertes ».

LES LIVRABLES ATTENDUS DE LA SOCIÉTÉ RECRUTÉE

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, les livrables ci-dessous, devront être fournis en version papier en trois (03) exemplaires et sur support électronique, en français et anglais :

- ✔ Une note de cadrage qui précise la démarche méthodologique, les moyens à mobiliser et le calendrier de la mission pour validation par un Comité de Pilotage (format Word et PPT) ;
- ✔ Un aide-mémoire (document synthétique et présentation PowerPoint) qui présente les informations relatives à l'exposition carbone du portefeuille et le benchmark sur les meilleures pratiques en la matière (Format Word et PPT) ;
- ✔ Une boîte à outils pour l'évaluation continue en interne de l'empreinte carbone de nos portefeuilles sous-gestion ;
- ✔ Un rapport provisoire qui met en exergue la nouvelle stratégie et les mesures pour réduire l'intensité en carbone dans les investissements et le portefeuille (format Word et PPT) ;
- ✔ Un rapport final incluant un résumé exécutif et qui intègre les différents commentaires et observations issus de l'atelier de validation (format Word et PPT).

Lieu de la mission

La mission s'effectuera au Gabon.

Durée de la Mission

La mission durera **trois (03) mois** à compter de la date de la réunion de cadrage.

La Société prestataire devra proposer dans son offre un chronogramme optimal et détaillé de réalisation de la mission (activités par activité), lequel devra rester cohérent et aligné avec les objectifs fixés, et notamment les livrables ci-dessus cités.

III. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU SOUMISSIONNAIRE ET DES INTERVENANTS

LA SOCIÉTÉ SOUMISSIONNAIRE

La Société soumissionnaire devra disposer des qualifications suivantes :

- ✔ Avoir une expérience avérée d'au moins cinq (05) années dans le développement de méthodologies d'évaluation de la performance climat (bilan carbone) et dans l'élaboration de stratégies bas carbone ;
- ✔ Avoir une excellente maîtrise des normes et de la réglementation carbone en vigueur à l'international, notamment au Gabon ;
- ✔ Avoir une connaissance approfondie des enjeux énergétiques et climatiques ;
- ✔ Avoir un engagement envers le développement durable et les normes éthiques les plus élevées ;
- ✔ Disposer en son sein un personnel technique ayant les compétences requises pour la bonne exécution de cette mission.

Le soumissionnaire présentera ses principales références en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les lieux, les zones géographiques, les délais et les dates de réalisation, ainsi que les résultats obtenus. Il indiquera également les coordonnées détaillées des représentants des clients bénéficiaires.

LE PROFIL DE L'ÉQUIPE MISSION

La Société retenue devra mettre à la disposition du FGIS une équipe composée :

- ✔ D'un Directeur de Mission, expert senior spécialiste en stratégie carbone avec un niveau minimum Bac+5 dans une grande école d'ingénieur et une certification en bilan carbone. Cet expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans les domaines du développement durable et des stratégies bas carbone. Il doit aussi justifier d'une expertise sur les sujets de la transition énergétique avec une concentration particulière sur les aspects économiques et financiers. Le Directeur de Mission doit aussi avoir les compétences nécessaires pour développer des approches stratégiques afin d'accompagner le FGIS dans la définition, la mise en œuvre et la valorisation de politiques ambitieuses et opposables de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- ✔ D'un chef de Mission, expert senior spécialiste en stratégie carbone avec un niveau minimum Bac+5 dans une grande école d'ingénieur ou de commerce. L'expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans l'analyse de portefeuilles d'actifs pour évaluer leurs impacts carbone dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, du transport ou du développement urbain. Il doit disposer de bonnes connaissances techniques et scientifiques et d'une maîtrise des méthodes d'analyse quantitative et qualitative.

Cette équipe doit être en mesure :

- ✔ De proposer une démarche méthodologique d'évaluation de la performance carbone ;
- ✔ De démontrer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, y compris sur des sujets nouveaux ;
- ✔ De conduire des missions d'état des lieux, d'études de faisabilité, d'élaboration de stratégies de développement.

Elle devra également avoir :

- ✔ Une connaissance approfondie des enjeux énergétiques et climatiques ;
- ✔ Une expérience dans les énergies renouvelables et/ou intérêt sincère pour les questions environnementales ;
- ✔ Un fort engagement dans une dynamique de progrès continu notamment sur la définition d'une vision pour les acteurs économiques ;
- ✔ Une bonne connaissance de l'environnement économique et financier du pays ;
- ✔ Une excellente capacité de synthèse et de rédaction ;
- ✔ Une bonne maîtrise de la collecte et de l'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- ✔ Des modèles de mesure de la performance carbone construits sur une solide base scientifique.

PROFIL DES INTERVENANTS

✔ Le soumissionnaire devra fournir les curriculum vitae individuels de ses intervenants, qui devront comporter: leurs formations et leurs qualifications, leurs domaines de compétence, leurs expériences professionnelles et leurs références dans le domaine ou d'autres activités pertinentes au regard des objectifs de la mission.

✔ Le FGIS se réserve le droit de procéder à la vérification nécessaire de ces informations.

✔ Les CV présentés devront être accompagnés, pour chaque mission réalisée, d'une fiche synthétique indiquant entre autres : l'objet, la durée et le rôle de l'intervenant dans la mission réalisée.

Le soumissionnaire devra proposer une équipe pluridisciplinaire ayant les qualifications avérées en rapport avec les thèmes de la mission.

IV. METHODOLOGIE

La Société retenue proposera au FGIS la méthodologie la plus appropriée permettant d'atteindre les objectifs de la mission.

N.B : Tous les rapports seront remis au FGIS à raison de trois (03) exemplaires en version papier et un autre en version électronique sur clé USB.

V. PREPARATION ET PRESENTATION DES CONDITIONS DE LA SOUMISSION

PRÉPARATION DE LA SOUMISSION

Pour la préparation de leur soumission et pour toutes informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent s'adresser au FGIS via les coordonnées ci-après :

Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques

Adresse : Boulevard du Bord de Mer

Boîte Postale : 3873 Libreville (Gabon)

Tél. : (+ 241) 11 74 22 46 / (+ 241) 76 25 17 84

E-mail : ceoffice@fgis-gabon.com

Le soumissionnaire fournira dans trois enveloppes séparées une offre technique, une offre financière, et les documents administratifs demandés :

- **L'offre technique** comprendra une présentation détaillée du soumissionnaire et ses références (incluant les attestations de bonne fin de mission), une présentation détaillée de l'équipe chargée de la mission et leurs qualifications, une note de compréhension des termes de référence, la méthodologie et le planning proposé. Elle devra être sur support papier en **deux (02) exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données au format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre technique ».
- **L'offre financière** donnera le coût total de la prestation libellé en francs CFA en HT et TTC, ainsi que les modalités de paiement proposées. Elle devra être sur support papier en **deux (02) exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données en format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre financière ».

Les variations maximales de prix en cas d'augmentation ou de réduction du volume des travaux ne peuvent dépasser 30% du montant du marché initial.

- **Les documents administratifs** ci-dessous mentionnés devront être sur papier en **deux (02) exemplaires**. L'enveloppe portera la mention « Documents administratifs ».

Les soumissionnaires devront justifier de leur existence, de leur régularité du point de vue fiscal et social, et mettre à la disposition du FGIS :

Les justificatifs d'existence notamment :

- ✔ Une copie de l'immatriculation au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- ✔ Une copie de la déclaration fiscale d'existence ;
- ✔ Une copie de l'immatriculation à l'organisme de sécurité sociale ;
- ✔ Une attestation de non-faillite ;
- ✔ Tout autre document portant sur l'existence de l'entité ;
- ✔ Une lettre de confirmation de la banque qui atteste que le soumissionnaire à un compte régulier.

Les trois enveloppes seront insérées dans une grande enveloppe portant les mentions suivantes :

[**Offre pour « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DECARBONISATION DE NOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIFS » - A n'ouvrir qu'en séance d'Ouverture de plis**]

Cette grande enveloppe ne devra comporter aucun marquage extérieur permettant de reconnaître le soumissionnaire.

LES CONDITIONS DE LA SOUMISSION

Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **six (06) mois** à compter de la date de soumission.

Délai et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées ou envoyées au FGIS, à :

**Monsieur l'Administrateur Directeur Général
Du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS)**

Adresse : Boulevard du Bord de Mer

Boîte Postale : 3873 Libreville (Gabon)

Tél. : (+ 241) 11 74 22 46/ (+ 241) 76 25 17 84

E-mail : ceoffice@fgis-gabon.com

Site internet : www.fgis-gabon.com

La date limite de dépôt des offres est fixée au **6 décembre 2021 à 17 Heures GMT+1 au plus tard.**

Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires sur les termes de référence peut en faire la demande par écrit à l'adresse indiquée à l'alinéa 1er ci-dessus.

Une réponse écrite sera communiquée au soumissionnaire pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le FGIS.

VI. MODALITES DE SELECTION

SUIVI ET COORDINATION

La mission sera supervisée par un Comité de pilotage défini lors du lancement. Avant le démarrage de la mission, une réunion de cadrage, objet d'un procès-verbal, sera tenue avec le Comité de pilotage afin de préciser et de valider les modalités de la prestation du consultant.

SÉLECTION

Le consultant sera choisi par une commission qui statuera suivant les règles ci-dessous. La grille de notation qui sera appliquée pour évaluer les offres techniques et financières est la suivante :

Grille de notation des offres

1. Offre technique	75
Compréhension des termes de référence	5
Méthodologie et Planning	10
Expérience du soumissionnaire dans le domaine	20
Compétences, Profils des principaux intervenants	20
Références	20
2. Offre financière	25
Total	100

NB : Ne sont prises en compte que les expériences portant sur des missions similaires. L'examen des offres financières est conditionné par l'obtention d'une note minimale de 50/75 relativement à l'offre technique.

Pour l'évaluation financière, l'offre financière qualifiée ayant le coût forfaitaire le moins élevé aura la note de vingt-cinq (25) points.

Les autres offres ne recevront « N_i points », calculés suivant la formule ci-après :

$N_i = 25 \times (S_o/S_i)$ dans laquelle :

- N_i = le nombre de points à attribuer à l'offre évaluée ;
- S_o = le montant de l'offre financière la plus basse ;
- S_i = le montant de l'offre financière évaluée.

Le soumissionnaire qui sera retenu sera celui qui aura obtenu la note totale la plus élevée.

Le FGIS se réserve le droit d'ajourner la mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

VII. CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

A ce titre, ils s'engagent à :

- ✔ **Garder confidentiel** tous documents ou informations, de quelque nature qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par le FGIS ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- ✔ **Utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations**, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du FGIS ;
- ✔ **Restituer** sans délai ou sur simple demande du FGIS, tout document jugé confidentiel.

ANNEXE : PORTEFEUILLE D'ACTIFS À ÉVALUER

Société	Secteur d'activité	Localisation	Actionariat	Montants investis (en XAF Mios)
Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG Ré)	Réassurance	Gabon	60%	5 079
ORAGROUP	Banques/ Finance	Togo	2,58%	3 621
IHS Holding	Télécommunications	Nigéria	0,74%	8 558
Handling Partner Gabon	Logistique aéroportuaire	Gabon	40%	1 900
Gabon Power Company (GPC)	Energie et Assainissement d'eau	Gabon	100%	6 500
Okoumé Capital	Private Equity	Gabon	100%	20 000
JCDecaux Gabon	Médias	Gabon	20%	340
Luxury Green Resort (LGR)	Hotellerie, Tourisme	Gabon	100%	3 900
Comptoir Gabonais de Collecte d'Or (CGCO)	Mines	Gabon	37,50%	1 500
Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT)	Infrastructures, Immobilier	Gabon	100%	15 000
Tropical Holding	Pêche	Gabon	40%	1 600
Complexe hôtelier de la Sablière	Hotellerie, Tourisme	Gabon	100%	20 239
SETEG	Eau et électricité	Gabon	100%	2 675
SPI KALIKAK	Immobilier	Gabon	100%	19 390
Union Gabonaise de Banque	Banques/ Finance	Gabon	26%	21 402
BICIG	Banques/ Finance	Gabon	21%	16 051
Gabon Telecom	Telecommunication	Gabon	49%	147 000